

*Bureau syndical du  
 15 octobre 2020*

**DELIBERATION N° 2020-10-069**  
**Mise en œuvre de la collecte d'instruments d'écritures au sein des écoles en partenariat avec TerraCycle**

Nombre de membres 25			L'an deux mille vingt, le quinze Octobre à dix heures trente, le bureau syndical régulièrement convoqué, le neuf octobre deux mille vingt par le Président s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur GIANNI Don-Georges, Président. Monsieur Etienne FERRANDI a été désigné secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, le bureau peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
16	11	11	


**Présents :**

GIANNI Don Georges, FERRANDI Etienne, MATTEI Jean-François, MICHELETTI Vincent, MARIOTTI Marie-Thérèse, GIORDANI Jean-Pierre, BERNARDI François, SOTTY Marie-Laurence, MARCHETTI Etienne, NEGRONI Jérôme et BRUZI Benoît.

**Absents :**

POLI Xavier, GUIDONI Pierre, GIFFON Jean-Baptiste, LACOMBE Xavier et MARCHETTI François-Marie.

Certifié exécutoire,  
 après transmission en Préfecture le : 26/11/2020  
 et de la publication de l'acte le: 26/11/2020


 Pour le Président, par délégation,  
 Le Directeur Général Adjoint  
 Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture  
 02B-200009827-20201015-2020-10-069-DE  
 Date de télétransmission : 26/11/2020  
 Date de réception préfecture : 26/11/2020

**Monsieur Jean-Pierre GIORDANI, Vice-Président, expose,**

Dans une convention de partenariat signée en 2017, le SYVADEC et l'association INSEME se sont associés afin de proposer un service de collecte et de recyclage des instruments d'écriture aux écoles accompagnées dans le programme EcoScola :

- Le SYVADEC achetait et mettait à disposition de son réseau d'EcoScola des boîtes de collecte avec l'affichage des consignes de tri apposées sur la boîte ;
- L'association INSEME collectait sur demande les EcoScola et effectuait l'envoi auprès de l'entreprise TerraCycle pour leur recyclage.

Depuis juin 2019, face à l'ampleur du dispositif (plus d'une centaine d'écoles) et confrontée à un manque de bénévoles pour assurer la collecte, le conditionnement et l'envoi des stylos, l'association INSEME a dû arrêter cette mission.

Face à la demande grandissante des EcoScola pour recycler leurs stylos usagés et à l'impossibilité d'ouvrir un nouveau point de collecte car le programme de recyclage des instruments d'écriture proposé par TerraCycle est complet, le SYVADEC s'est rapproché de l'unique point de collecte publique en Corse : l'école maternelle de Porticcio, afin de leur proposer un transfert de compte.

Le SYVADEC a obtenu l'accord de l'école et est désormais l'unique point de collecte des instruments d'écriture en Corse.

Le principe TerraCycle :

- Les instruments d'écriture collectés sont envoyés vers le site de réception de TerraCycle pour y être pesés et recyclés.
- Chaque instrument d'écriture offre 1 point Terracycle, cependant, les points sont attribués que si le poids du colis atteint un minimum de 20kg.
- Les points Terracycle sont ensuite convertis en dons financiers pour être reversés à une association 1 à 2 fois par an.

Le champ d'action des associations bénéficiaires sera en lien avec la réduction, le réemploi ou le recyclage local des déchets. Il est proposé que chaque soutien perçu soit versé à une association différente, en veillant à respecter un équilibre régional. L'activité de chaque association sélectionnée sera mise en lumière par le SYVADEC (communication conjointe sur le partenariat et l'usage fait par l'association du don réalisé).

Il est demandé aux membres du bureau d'approuver ce partenariat avec l'entreprise TerraCycle.

***Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :***

VU le Code Générale des Collectivités Territoriales notamment l'article L.5211-1 et 5711-1

VU la délibération 2020-08-056 du 18 août 2020 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau, Considérant la nécessité de poursuivre la collecte des instruments d'écritures afin de détourner ces déchets de l'enfouissement

Ouïe l'exposé M. Jean-Pierre GIORDANI, Vice-Président,

**A l'unanimité :**

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Approuve le partenariat avec l'entreprise Terracycle pour la collecte des instruments d'écritures au sein du réseau des Ecoles participant au programme EcoScola
- Approuve le reversement des soutiens issus de cette collecte à des associations œuvrant dans le champ de la réduction, du réemploi ou du recyclage local des déchets, les associations bénéficiaires étant choisies en respectant l'équilibre régional
- Autorise le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Don Georges GIANNI

*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.*

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20201015-2020-10-069-DE  
Date de télétransmission : 26/11/2020  
Date de réception préfecture : 26/11/2020